



Distr. générale
10 juillet 2024
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

**Note verbale datée du 5 juillet 2024, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies
à Vienne**

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de transmettre, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements supplémentaires concernant la modification de la position de l'objet spatial HYLAS 2 (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 10 juillet 2024.



Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial précédemment immatriculé lancé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*

HYLAS 2

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2012-043B
Nom de l'objet spatial	HYLAS 2
État d'immatriculation	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Document relatif à l'immatriculation	ST/SER.E/690
Date et territoire ou lieu de lancement	2 août 2012 UTC Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 436,1 minutes
Inclinaison	0,0 degré
Apogée	35 803 kilomètres
Périgée	35 784 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Satellite de communication

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Principaux paramètres de l'orbite	
Position géostationnaire	142,5 degrés Est
Modification de la position orbitale	
Position orbitale antérieure	31,5 degrés Est
Nouvelle position orbitale	142,5 degrés Est
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Avanti

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.